

MOT DU PRÉSIDENT et du conseil sectoriel

Bonjour à tous,

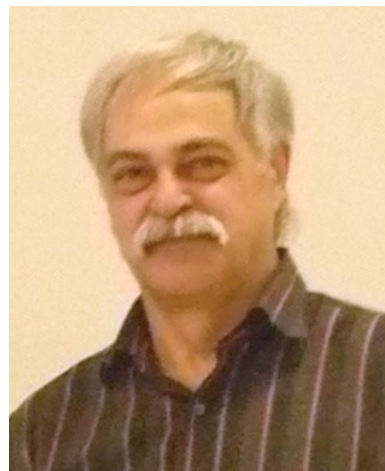
Déjà le dernier trimestre de l'année 2013-2014. Le temps, malgré la froidure et les écarts de température, s'écoule très rapidement. Plusieurs activités cependant restent à venir : la journée *Toujours en action* le 27 mars, l'assemblée générale de notre secteur le 2 mai à 9 :00 heures, la Fête des bénévoles le 15 mai, l'assemblée générale régionale le 21 mai, l'activité régionale sociopolitique du 23 mai, l'activité régionale sur l'environnement qui se déroulera dans notre secteur pendant la saison estivale, toutes les rencontres des cellules pour la période des Sucres et de la fin d'année...

Lors de l'assemblée générale de notre secteur, quatre (4) postes seront en élection. Ces postes sont ceux à la présidence, à la 2^e vice-présidence, au secrétariat et celui de 2^e conseiller. Si vous avez le goût de vous investir dans votre conseil sectoriel, vous pourrez vous procurer une formule de mise en candidature auprès d'un des membres du présent conseil. Notre poste de 2^e conseiller était vacant, M. Gilles Dussault a généreusement accepté de combler ce poste et de terminer le mandat en cours. Merci Gilles.

Cette année (du 2 au 5 juin à Sherbrooke) se tiendra aussi le Congrès auquel nos six (6) délégués officiels auront à se prononcer sur différents points tels les amendements aux statuts, le plan d'action et autres sujets d'actualité ...

Nous souhaitons vous retrouver et échanger avec vous lors des prochaines activités.

Veuillez prendre note:
Prochaine activité
Toujours en action
Jeudi 27 mars 2014



SOMMAIRE

Mot du président.....	1
Renseignements.....	2
Toujours en action.....	3
Nouvelles de La Pocatière.....	3
Nouvelles de l'Islet-Sud.....	4-5
Nouvelles de Montmagny.....	5
L'eau qui coule.....	6-7
Fondation Laure-Gaudreault..	8
Moi j'mange.....	9
Activité environnement.....	9
Assurances.....	10
Condition des femmes.....	10
Indexation.....	11
Le tsunami n'aura pas lieu ...	11
Un scandale.....	12
Le mystère de l'homme.....	13
C.A.R.E.....	14
Nécrologie.....	14
Le Devoir.....	15-16
Qui a dit.....?	16
Ass. générale régionale.....	17
Ass. générale FLG.....	18
Ass. générale sectorielle.....	19
Artistes artisans.....	20
Voyage.....	20



PROCHAIN JOURNAL

Tombée des articles
23 mai 2014
Mise sous enveloppe
19 juin 2014
Envoi du journal
Mois: août 2014

LE CONSEIL SECTORIEL

Clermont Morneau	président	418-356-5561
Serge Picard	1 ^{er} v.-près	418-598-6965
Lise Bélanger	2 ^e v.-près	418-249-4262
Huguette Nicole	secrétaire	418-248-3190
Jacques Caron	trésorier	418-247-3238
Bernard Blanchet	1 ^{er} conseiller	418-246-5325
Gilles Dussault	2 ^e conseiller	418-246-2055

RESPONSABLES DES CELLULES

La Pocatière	Maxellande Bureau 418-856-4218 ou 2516
Montmagny-Nord	Françoise Boulet 418-248-3646
L'Islet-Sud	Réjane St-Amant 418-356-3930
Montmagny-Sud	Gertrude Gagné 418-469-2279
L'Islet-Nord	Serge Picard 418-598-6965
Amis Amies AREQ	Colette Giguère 418-248-3907



Vous désirez consulter notre journal (en couleurs), visitez notre site Internet.

Merci à Mario Cloutier pour la mise à jour de notre site Internet.
VISITEZ NOTRE SITE Internet: <http://pascaltache.araq.ca>

ÉQUIPE DU JOURNAL

Les responsables des nouvelles pour les cellules:

La Pocatière	Maxellande Bureau
L'Islet-Nord	Rose-Hélène Fortin
L'Islet-Sud	<i>Poste à combler</i>
Montmagny-Nord	Elise Melanson
Montmagny-Sud	Ghislaine Lavoie

Correction et révision

Suzanne Fournier
Ginette Francoeur
Lucile L. Bélanger

Mise sous enveloppe

Françoise Boulet et son équipe

Cueillette des informations

Huguette Nicole

Poste

Nicole Labonté

Mise en page et conception

Claudette Moreau Legros

Les responsables des comités (secteur)

Assurances	Rita Lapointe
Condition des femmes	Georgette Roy
Condition des hommes	<i>Poste à combler</i>
Environnement	Serge Picard
Fondation L Gaudreault	Lise Bélanger
Indexation	Gilles Dussault
Sociopolitique	Jacques Dansereau

Photocopie **Denise Dupont**

418-356-5117 Courriel: legnor@globetrotter.net

Merci au SECS et à Denise Dupont pour leur collaboration à l'impression de notre journal sectoriel.

NUMÉROS À RETENIR:

AREQ	1-800-663-2408	www.araq.qc.net
CARRA	1-800-463-5533	
SSQ	1-888-833-6962	www.ssq.ca

TOUJOURS EN ACTION
Découverte de nos produits régionaux ... la suite
Âgisme : tabous et mensonges.

Toujours soucieux d'offrir des activités de qualité à ses membres, votre conseil sectoriel a préparé une journée visant deux buts :

- d'une part, nous pourrions profiter de la présence de M. Roger Thériault, professeur à l'Université Laval et conférencier, qui nous entretiendra sur le vieillissement en avant-midi.
- d'autre part, en après-midi, trois producteurs de notre région vous présenteront leur savoir-faire et leurs produits. Nous donnons ainsi suite aux nombreux commentaires positifs reçus lors de l'activité de même nature réalisée l'an dernier. Vous découvrirez ainsi :

- **Le Ricaneux**, entreprise productrice de vins et d'alcools de petits fruits.
- **Le Mouton Blanc**, fromagerie.
- **Le Jardin Bruja**, herboristerie : production de tisanes, d'onguents, de baumes à lèvres, etc.

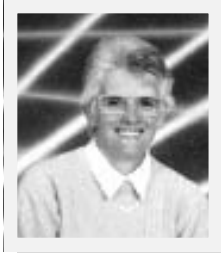
Vous aurez aussi l'occasion de goûter et de vous procurer les produits offerts dans ces ateliers. Afin de nous faciliter la gestion de cette journée (repas, ateliers, etc.) il est très important de vous inscrire **avant le 24 mars**. Nous devons malheureusement refuser toute inscription reçue après cette date.

Au plaisir de nous retrouver lors de cette journée!

Le Conseil sectoriel



Lieu : Salle communautaire de Cap-Saint-Ignace (face à l'église)
Date : Jeudi, le 27 mars 2014, de 9h30 à 15h00
Coût (payable à l'entrée) : 5,00\$ (membre) 15,00 \$ (non-membre)
Inscription : avant le 24 mars auprès de Serge Picard
Téléphone : 418-598-6965
Courriel : picaserge@hotmail.com



Maxellande Bureau

NOUVELLES DE LA POCATIÈRE

LES CELLULES

QUAND JE SERAI VIEILLE...

Quand je serai vieille
Ce sera dimanche tous les jours.
Je sortirai mes plus beaux atours
Pour aller me pavaner
Dans les rues de mon quartier.
Jamais je ne deviendrai une vilaine bougonne
De peur que tous m'abandonnent.



Quand je serai vieille
Je ferai des envieuses.
J'attirerai à moi tous les oiseaux des environs
Qui viendront picorer sur mon perron.
Je serai d'humeur folâtre et joyeuse.
Mon douillet embonpoint enveloppant
Me donnera une dignité bon enfant.

Quand je serai vieille
J'inventerai des coquinerias à mes infirmières
Avec, au coin de l'œil, un sourire désarmant.
Je mettrai ma jaquette, ouverture en avant,
Afin de, bien entendu, protéger mes arrières.
J'écrirai mes mémoires en une jolie prose
Que je cacherai sous une pile de draps roses.



Quand je serai vieille
J'aurai alors au moins cent ans.
Je respire allègrement
L'événement n'arrivera pas avant longtemps.
Je me sentirai alors pousser des ailes.
Dans l'azur lointain, je deviendrai une étincelle
Qui brillera dans le bleu firmament.

Jacqueline Bernier

NOUVELLES DE L'ISLET-SUD

Julie Chouinard



Un poste de responsable des nouvelles pour l'Ex-Tension et pour le site internet est disponible pour notre cellule. (L'Islet-Sud).
En effet, après plusieurs années de collaboration, je désire céder ma place.
Communiquez avec Réjane St-Amant si le poste vous intéresse.
418-356-3930



NOUVELLES DE MONTMAGNY- NORD-SUD

Elise Melanson melaelis@hotmail.com

LES CELLULES

L'agréable souper de Noël de la cellule a eu lieu au restaurant La Couvée de l'Oiselière, le 5 décembre. Cette rencontre toujours aussi populaire a été très animée par la visite de plusieurs Filles du Roi.

L'année 2013 marquant le 350^e anniversaire de leur arrivée en Nouvelle-France, la Société d'histoire de Montmagny, en collaboration avec le théâtre des Deux-Masques nous ont permis de vivre un moment historique en compagnie de quelques unes d'entre elles.

Ces Filles du Roi, ces dames, devrais-je dire, ont eu la générosité de nous entretenir sur les motivations, les espérances et le courage de ces femmes. Elles ont permis de remettre les pendules à l'heure sur le rôle qu'elles ont joué dans la colonisation de la Nouvelle-France. Les conditions de vie difficiles, le travail acharné, et il faut bien le dire, l'ennui parfois... n'ont pas empêché ces femmes de relever des défis incroyables afin de contribuer au développement de notre pays. Elles nous ont même expliqué les débuts du « speed dating », formule de rencontre utilisée à l'époque entre les Filles du Roi et leur futur mari.

Jeanne Savonnet, Marie-Madeleine Normand, Louise Robin, Louise Faure Planchet, Élisabeth Agnès Lefèvre, ont été spécifiquement choisies pour s'adresser à notre assemblée car chacune d'elles avait des descendants présents dans la salle ou à tout le moins comptait des enseignants



retraités parmi leurs descendants. Elles étaient très heureuses que l'on se souvienne d'elles.

Un gros merci pour leur impressionnante prestation théâtrale aux filles « retraitées » : Bibianne Bossé et France Clavet de même qu'aux jeunes filles de Montmagny : Claudine Landry, Odile Thibault et Carole Gendron. Elles nous ont permis de passer un merveilleux moment et ont donné le goût à plusieurs d'entre nous de renouer avec leur histoire et leurs ancêtres.

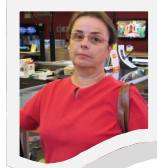
Finalement, ce fut un souper de Noël mémorable que tout le monde a apprécié! Merci beaucoup au comité organisateur.

« Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source, un arbre sans racine. »
(Proverbe chinois)



L'eau qui coule

Denise Beaulieu



Aujourd'hui, la rivière est en furie pour ne pas dire plus, habituée qu'elle était à laisser filer son cours librement! Comme une écolière qui s'attarde pour le retour à la maison, elle s'était laissée surprendre par un inconnu en blanche chemise. Janvier, le maître incontesté de la nouvelle année s'est amené d'un coup sournois, avec ses guirlandes frivoles, son humidité qui vous remue l'âme, sa neige en quantité astronomique. Avec son ami de longue date, le froid, ce terrible individu qui aime jouer au ping-pong avec le mercure, ils ont conquis la rivière, saisissant au passage son côté languissant, usurpant sa vraie nature, agressant sa surface houleuse. Les deux compères à l'allure louche ont débuté leur manigance en lui étendant une mince couche de glace, toute craquelée par endroits, faisant piètre allure de patinoire inusitée. Même les rives paraissent givrées, inconscientes de cette misérable survenue. Comme résultat final, la rivière a attrapé un de ces rhumes épouvantables. Elle crache de la vapeur dans ses endroits bien malgré elle, rugit fortement de ce tout récent malheur. Elle exprime ainsi son envie irrésistible,

son besoin de continuer à se la couler douce. Son seul désir serait de s'apaiser en secret et de retrouver son costume précédent qui lui seyait si bien.

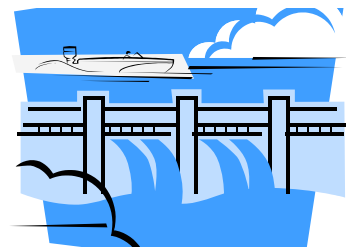
Heureusement, après quelques pourparlers, une entente négociée est intervenue entre



nos trois comparses en ces termes : Le froid activera son travail de congélation, baissant son degré Celsius juste ce qu'il faut pour empêcher l'eau de se faufiler par-dessus la surface glacée de la rivière. Il résistera pour quelques temps à l'idée de jouer aux variations extrêmes de température, à une véritable plongée sans habits isothermiques dans le but de battre son précédent record, épargnant par le fait même la population aquatique des tréfonds. La rivière poussera ainsi ses derniers soupirs indolents sous sa couverture glaciale, engourdissant ses facultés, avec la promesse de janvier de laisser venir le printemps et tous ses accompagnements dans les plus brefs délais. D'ailleurs, déjà elle rêve secrètement à des jours meilleurs. Elle s'imagine faisant le délice de tous les riverains, en passant par la flore qui caresse ses rives, la faune qui l'habite en secret, sa pensée dérivant jus-

qu'aux amateurs de grande nature qui aiment bien folâtrer avec leur canot, kayak et compagnie sur sa surface ondulante et bleutée. Présentement, tous les sportifs qui n'en ont cure de son humeur, ont hâte qu'elle retrouve sa splendeur de l'été dernier, quand il faisait bon se laisser bercer par ses eaux limpides.

Bien sûr, la rivière rêvasse en couleurs. D'ailleurs, elle n'est pas au bout de ses peines. Un ennemi à double tranchant risque de s'en prendre à une bonne partie de son cours. Profitant de sa faiblesse temporaire et de son sommeil hivernal, il veut lui jouer un bien mauvais tour. La pollution, elle connaît, mais la dérivation de son parcours, la régulation de son débit, le stockage de son eau dans le but avoué de produire de l'énergie hydroélectrique. Qui aurait dit qu'on projetait de s'attaquer à elle, pour la mater, l'emprisonner, la haracher dans un barrage où elle criera probablement toute sa rage?



Un cri d'alarme prononcé par un témoin privilégié, en mal de publicité se glisse sous tous les toits, là même où gîtent les fameux écologistes qui en ont déjà vu de toutes les couleurs.

Ils prennent parti en faveur de la sauvage rivière pour parler en son nom dans tous les journaux, convaincus que cette fois un message empathique et sincère embraserait la population.

« À tous les usurpateurs, je n'en peux plus de subir vos coups et contrecoups. Vous voulez me faire endurer ce pour quoi je ne suis pas née. Que voulez-vous, avec raison, je suis toute bouleversée! Je vous lance cet ultimatum de préserver ma beauté naturelle pour les générations futures. Sinon, je ne réponds plus de moi. J'avais émigré vers le nord, me croyant à l'abri de vos tergiversations causant mille pollutions. Vous m'avez rejoint dans mon repaire et ce n'est pas le meilleur des rendez-vous auquel j'ai dû assister. Je compte

et compterai sur mes amis les verts pour me protéger, sauf qu'au rythme où vous envisagez de me transformer, plus jamais je ne vivrai dans mon état original. Je serai dépaycé, dénudé de tous mes attraits singuliers qui ont fait mon bonheur et celui de tous mes congénères. D'après vos plans, mon eau qui coule en suivant un parcours mouvementé serait stocké dans un immense réservoir, attendant l'offre la plus rentable pour servir d'exutoire. Pour moi, l'hydro-électricité serait sûrement la cause de mon naufrage. Rien ne pourrait plus me ramener à ma vie antérieure.»

Bien sûr, les foules, par souci de curiosité, seront toujours en extase devant le génie de l'homme qui sait produire de

l'énergie en érigeant de grands barrages. Déjà, la rivière a vu défilé par devers elle plein de débris, d'objets hétéroclites partis à la dérive à l'heure du grand dégel. Elle refait maintenant ses forces grâce à la pluie torrentielle, en ce printemps aux allures de vengeance. Ensemble, elles peuvent causer de grands malheurs. La nature sait être cruelle envers les gens qui n'ont pas cru en elle. Qui saura lui apporter la sérénité tant espérée? Pourra-t-elle enfin se la couler douce?



Quelques réflexions humoristiques de Denise Beaulieu:

Pour un voyage en groupe, chacun participe aux dépenses : le kilométrage, l'usure de la voiture et bien sûr, l'usure du chauffeur.

Bizarre! Lorsque je suis dans le trafic à l'heure de pointe, j'ai hâte de sortir du bois.

À l'épicerie, nous payons les sacs de plastique. Nous payons aussi pour le contenu du panier. J'imagine que dans un temps rapproché, nous paierons aussi pour l'utilisation du panier à moins d'apporter son propre panier rétractable.

Je ne passerai ici que deux fois : la première et la dernière. J.D.

Comme enseignante à la retraite, au lieu d'avoir une classe, je cherche à avoir de la classe.

Parlant de température, une bonne réplique entendue : « C'est mieux d'être en bas de laine qu'en bas de zéro».

Bizarre! La vie commence par la croisée de deux corps qui n'en font qu'un. Comme résultat, il en ressort un corps qui peut recommencer le même manège.

Je marche face au soleil et il m'aveugle. Douce impression d'aller dans le Sud tellement je n'y vois rien.

Bizarre que je ne sois pas trop bruyante. Les initiales de mon nom portent à confusion : elles, elles font du bruit : D.B. ou DéciBels si vous préférez.



FONDATION LAURE GAUDREULT

Lise Bélanger, responsable

LES COMITÉS

Bonjour à vous tous!
Comme responsable de la Fondation Laure-Gaudreault, permettez-moi quelques petits rappels.

Si vous connaissez des organismes ou des personnes de notre milieu qui ont besoin d'une aide financière et qui répondent à nos objectifs, n'hésitez pas à leur parler de FLG.

Ce peuvent être :

- a) des personnes retraitées ou des jeunes dans le besoin
- b) des œuvres de jeunesse enregistrées
- c) des organismes qui font de la recherche médicale pour des maladies qui touchent les personnes âgées.

Les demandes doivent parvenir au bureau régional de la Fondation **AVANT le 30 mars** de chaque année. Si vous désirez les formulaires nécessaires, contactez-moi, il me fera plaisir de vous les faire parvenir.

Quelques mots concernant le dernier tournoi de golf au profit de la FLG. Il a eu lieu le 11

septembre dernier à La Malbaie. L'AREQ Pascal-Taché a été représentée par 7 personnes.

L'activité a remporté environ 13127\$. Nous aurons plus de détails à notre prochaine rencontre du 25 novembre. Ce sera aussi l'occasion de se pencher sur une nouvelle formule pour recueillir des fonds. C'est à suivre...

Cette rencontre ayant eu lieu, il a été décidé que chaque secteur choisirait, pour cette année, sa façon de recueillir des dons pour la Fondation Laure-Gaudreault. À une réunion du conseil sectoriel, nous avons décidé que serait placé un contenant, à chaque activité sectorielle de l'AREQ, visant à ramasser les dons. Je demande aux responsables des cellules de m'aider à réaliser cette décision. Ce projet sera évalué l'automne prochain dans notre secteur et au niveau régional. Je vous remercie à l'avance pour votre étroite collaboration. Merci aussi pour votre générosité.



Tournoi de golf au profit de la Fondation Laure-Gaudreault



Le 11 septembre dernier avait lieu le 18^e et dernier tournoi de golf pour recueillir des fonds pour FLG.

Le Club de golf Murray Bay à La Malbaie nous accueillait. Sept personnes de notre secteur ont participé à cette activité. Quatre d'entre elles ont joué au golf et trois ont apprécié l'activité paragolf. (Visite de la forge Cochon, d'un restaurant/bar la Maison du Bootlegger et Buste de la fondatrice Laure Gaudreau)

Merci au comité organisateur de région 03-H Charlevoix et aux bénévoles pour leur accueil et leur excellent travail!



(Texte et photos de Lise Bélanger)



Comité de l'Environnement

Serge Picard, responsable

LES COMITÉS

Moi j'mange ... !

Sans doute me trouverez-vous un peu trop friand de statistiques car j'en ai une fois de plus à vous dégorger.

La fin justifiant les moyens, on prend les grands après avoir assouvi sa faim. L'appétit n'y étant plus, les restes viennent gonfler le ventre des poubelles. Comblées sont-elles de recevoir de chaque Canadien 183 kg de nourriture par année, bien qu'envieuses des 200 kg de légumes et de céréales gaspillés dans l'Asie industrialisée (Chine, Japon et Corée du Sud). Bacs et boîtes à ordures du monde entier, gueules grandes ouvertes pour combler leur insatiable besoin, ingurgitent ainsi pour 750 milliards \$ de nourriture par an, selon la FAO. Bien des réfugiés ou victimes de famine auraient de quoi rester sur leur appétit ou faire une indigestion devant ces surplus de nos réfrigérateurs devenus tout à coup moins attirants, une fois nos désirs et plaisirs de table assouvis.



En conséquence de notre mauvaise gestion de la nourriture, l'environnement y goûte grandement. Toujours selon la FAO, «1,3 milliard de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année. La nourriture produite sans être consommée occupe 30% des terres cultivables et engloutit un volume d'eau équivalent au débit annuel du fleuve Volga en Russie. Elle est de plus responsable du rejet dans l'atmosphère de 3,3 gigatonnes de gaz à effet de serre».

Cette corne d'abondance ne m'invite certes pas à consommer l'indifférence mais m'incitera plutôt à dicter à ma poubelle un régime pour ses kilos en trop !

Sources :

La Vie en Vert, Reportage de Steve Proulx, Télé Québec, 11 novembre 2009

Rapport FAO: le gaspillage alimentaire coûte cher à la planète, 13 septembre 2013

Projet d'activité régionale 2014 en environnement



Le Comité régional en environnement propose une journée d'activités à tous les membres de la région 03,

mardi le 12 août 2014.

L'an dernier, environ 125 personnes ont ainsi visité le secteur de la Beauce. Cette année, l'activité se déroulera dans notre secteur, à Saint-Roch-des-Aulnaies et à Saint-Jean-Port-Joli. Compte tenu du temps restreint dont nous disposons, nous limiterons à 3 sites, soit la Seigneurie des Aulnaies, le Vignoble du Faubourg et Les bisons Chouinard. Tout comme l'an dernier, cha-

cun apporte son dîner qui se prendra au Parc des Trois Béréts, à Saint-Jean-Port-Joli.

Des coûts d'au plus 15\$ (payables à l'arrivée) sont à prévoir pour l'ensemble des visites.

De plus, il y aura possibilité de se procurer les produits présentés à la Ferme Les Bisons Chouinard et au Vignoble du Faubourg.

Puisque cette activité se déroulera dans notre secteur, son responsable serait fort satisfait de recevoir plusieurs inscriptions. C'est de plus une occasion idéale d'établir des contacts avec des gens de la région Chaudière-Appalaches.

Afin de faciliter le bon déroulement de cette journée, vous devez vous inscrire auprès de **Serge Picard** avant le 15 juillet 2014, soit par téléphone (418-598-6965) ou par courriel (picaserge@hotmail.com).



ASSURANCES

Rita Lapointe, responsable

LES COMITÉS

Je vous transmets des informations complémentaires à propos de l'assurance voyage. Elle nous a été transmise en début de semaine par la responsable de la Sécurité sociale de l'AREQ.

Assurance collective ASSUREQ Bonification de la garantie d'assurance voyage

À compter du **1^{er} février 2014**, la garantie d'assurance voyage du régime d'assurance collective ASSUREQ (Santé et Santé Plus) sera améliorée.

Les modifications apportées sont les suivantes :

- * Le maximum pour les frais de retour du véhicule personnel de la personne assurée passera de 1 000 \$ à 2 000 \$.
- * Le maximum pour les frais de préparation de la dépouille passera de 5 000 \$ à 10 000 \$.
- * Le maximum journalier des frais de subsistance de la personne assurée (hébergement et repas) passera de 200 \$ à 300 \$ et le maximum par séjour passera de 1 600 \$ à 2 400 \$
- * Le maximum journalier des frais de séjour d'un proche parent (hébergement et repas) passera de 200 \$ à 300 \$ et le maximum par séjour passera de 1 600 \$ à 2 400 \$

Veillez noter que cette bonification de couverture est offerte **sans ajustement** à la tarification de votre régime d'assurance collective.

Lorsque vous désirez de l'information au sujet de la garantie d'assurance voyage d'ASSUREQ, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de la SSQ au 418-651-6962 ou sans frais au 1-800-833-6962.

Un petit rappel: toujours avoir en votre possession votre carte. Le numéro pour rejoindre ASSUREQ est inscrit au verso. De plus, il est toujours préférable de communiquer à ce numéro avant d'utiliser les services de santé à l'étranger. Et**BON VOYAGE!**

La santé avant tout



CONDITION DES FEMMES

Georgette Roy, responsable



Combien de fois on se fait dire : prenez soin de votre santé et c'est toujours oui, oui. Est-ce que l'on prend le temps de le faire réellement?

Voici trois petits conseils :

1- S'étirer en douce. 2- Cultiver le plaisir. 3- Végétarien à temps partiel

- 1- Avez-vous perdu l'habitude de vous étirer? Il s'agit pourtant d'un exercice tout naturel qui libère les tensions, améliore la posture et diminue les risques de blessure.
- 2- Cultiver le plaisir. Saviez-vous que l'absence totale de plaisir peut conduire à la dépression et même à la mort psychologique? C'est que le plaisir est un merveilleux antistress ! Pour une meilleure santé mentale, soyez à l'écoute du plaisir et décidez de faire une chose qui vous fait plaisir chaque jour ! Le bonheur n'est pas loin.
- 3- Végétarien à temps partiel : Est-ce que pour vous un repas sans viande n'est pas un repas? Pourtant consommer moins de viande diminue les risques de plusieurs maladies. Un bon compromis! Le végétarien mais à temps partiel.

Du 28 janvier au 1 avril c'est le défi-santé : bouger, manger sainement et prendre soin de soi. Une seule résolution et vous voilà sur la bonne voie. **BON DÉFI!**

LES COMITÉS

CONDITION DES HOMMES

Jean-Noël Laprise, responsable régional

**Le mystère de l'homme**

Dans le dictionnaire, on lit, comme définition du mot *mystère* : *ce qui est incompréhensible, caché, inconnu*. À parcourir les rubriques concernant les hommes et les multiples interrogations ou difficultés qu'elles sous-tendent toutes, nous avons la tentation d'affirmer que, parce qu'il est si difficile à cerner et à aider, l'homme est peut-être, nous sommes peut-être, faudra-t-il se l'avouer un jour, un mystère, des mystères ambulants.



Si nous acceptons cette première perception, nous acceptons plus facilement que de nombreuses incohérences ou turbulences surgissent quand il s'agit de se pencher sur la réalité des hommes.

On dit qu'il est macho; et, pourtant, on le retrouve parfois avec des points au cœur qui sont dignes de personnes dites sensibles. On dit qu'il n'a pas de sentiments; et, pourtant, on le surprend parfois en train d'essuyer furtivement, tout en se cachant, un visage qui pleure. On dit qu'il n'a peur de rien; et, pourtant, des maux physiques l'assaillent parce qu'il n'a pas exprimé ses angoisses. On dit qu'il se suffit facilement à lui-même; et, pourtant, quand il a connu la vie à deux et qu'il revient à la case départ de la solitude, il perd ses repères et choisit même, parfois, de tout arrêter. On dit qu'il n'a pas besoin de l'aide des autres; et, pourtant, les maux des hommes et leurs conséquences habituellement trop terribles font, plus souvent qu'on ne le souhaiterait, les manchettes de tous les médias à sensation. On dit qu'il ne parle pas facilement de ses choses à lui; et, pourtant, à y regarder de près, il n'aurait que cette envie que quelqu'un l'écoute se livrer jusqu'en ses zones secrètes, sans fausse pudeur, sans fausse gêne. Et, on pourrait continuer longtemps l'énumération. Avec toutes ces ambiguïtés que

certaines portent journallement, on peut reprendre la question: l'homme serait-il devenu un mystère?

Tout ce qui vient d'être dit s'avère épisodiquement la triste réalité qui emprisonne à répétition des hommes qui, sans se l'avouer à eux-mêmes ou même sans le faire voir à l'extérieur, ont soif d'avoir leur place bien à eux en ce monde qu'ils voudraient aussi leur.

Dans ce contexte rempli d'imbroglios, se donner la mission d'aider les hommes, à quelque point de vue que ce soit, s'avère un défi d'une difficulté inouïe. Il ne suffit plus de faire partie d'un comité, il ne suffit plus de faire partie d'un regroupement d'hommes, il ne suffit plus d'offrir des activités, il ne suffit plus...

Mais, que faudra-t-il faire, dans les faits, pour s'approcher des hommes sans être mal perçus; que faudra-t-il pour leur tendre la main d'une façon persuasive, pour offrir notre aide et notre présence à ceux qui risquent de tomber bas, d'avoir mal longtemps, trop longtemps, si personne ne les accompagne?

Nous savons qu'il y a des hommes à la mer, nous sommes sur le pont et nous avons la bouée de sauvetage dans les mains. Qu'elle est maintenant la meilleure manière d'agir pour ne pas se soustraire à la demande non formulée de ceux qui sont dans le besoin? Si la peur de se faire approcher persiste chez certains, il ne faut certainement pas quitter le quai et replacer sans plus la bouée de sauvetage. Peut-être que, dans quelques minutes, peut-être que dans de longues minutes, la main du naufragé va se tendre pour attraper enfin l'aide lancée avec ardeur et avec la meilleure volonté du monde...



INDEXATION

LES COMITÉS

Gilles Dussault, responsable.

(protection de notre pouvoir d'achat)

Quand vous prendrez connaissance du journal l'Extension, une rencontre aura eu lieu avec le président du conseil du Trésor, Monsieur Stéphane Bédard, le 19 février 2014.

Au cours de cette rencontre, l'AREQ aura réitéré sa volonté d'obtenir une table de travail conjointe pour discuter des solutions à envisager, afin de corriger la non-indexation complète de nos rentes de retraite, particulièrement pour la période de 1982 à 1999.

Pour le reste, l'actualité dans les médias, diffuse beaucoup d'imprécisions concernant les rentes de retraite dans tous les secteurs.

Nous devons être vigilants et notre association, l'AREQ, contribue à dénoncer plusieurs faussetés qui sont véhiculées.

Je vous invite à consulter l'article « Le dossier de l'indexation à jour », à la page 16 du Quoi de neuf – hiver 2013-2014.

Exercice de calcul de la perte de pouvoir d'achat

Cet exercice permet de mesurer la perte de pouvoir d'achat actuelle et future et aussi, d'estimer qu'elle serait la rente de retraite, aujourd'hui et à venir, si l'indexation partielle ou la pleine indexation était accordée.

Vous allez sur le site de l'Areq (areq.qc.net) et cliquez sur "l'indexation et vous-votre outil de calcul".

LE TSUNAMI GRIS n'aura pas lieu

Les personnes âgées sont souvent la cible de propos empreints de préjugés. Qui n'a jamais entendu dire que le vieillissement de la population était responsable de la hausse des coûts du système de santé, que les régimes de retraite allaient mettre à feu les finances publiques.

C'est pourquoi, il est intéressant de lire un article publié dans le journal de l'Université de Montréal. Yves Carrière, démographe, détruit ces préjugés envers les aînés :

« Le démographe remet les pendules à l'heure et nie que le vieillissement de la population est responsable des coûts faramineux du système de santé. M. Carrière affirme plutôt que « l'inflation, la rémunération des professionnels de la santé, les dépenses associées aux nouveaux médicaments et aux nouvelles technologies sont responsable du taux de croissance des dépenses en santé ». Selon lui, seulement 10 % des coûts en santé seraient liés au vieillissement de la population ».

« À son avis, une hausse modérée des cotisations du Régime de pension du Canada et à la Régie des rentes du Québec pourrait amoindrir le risque d'une diminution notable du niveau de vie des retraités de demain ».



Sociopolitique
Jacques Dansereau, responsable

LES COMITÉS

Un SCANDALE qu'on ne peut plus ignorer

Beaucoup l'ignorent mais, au Québec, près d'une personne sur dix vit « dans le rouge ». En tout, ce sont 750 000 personnes qui manquent cruellement de l'essentiel, qui sont obligées de faire des choix déchirants et qui vivent littéralement en situation de survie. La question se pose : comment pouvons-nous tolérer que ces personnes vivent dans de telles conditions? C'est un véritable scandale dans une société aussi riche que la nôtre.

Le Comité régional d'action sociopolitique vous propose une activité sur les situations de pauvreté au sein de la population du Québec.

La rencontre sera animée par le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Les participants seront appelés à vivre des expériences de pauvreté (jeux de rôles), dont *Vivre sur la corde raide*, liées à des situations où les personnages auront à traverser un mois *sur la corde raide* en résolvant différents problèmes en lien avec leur état de pauvreté.

Puis à la période du dîner, nous serons invités à vivre *un buffet des inégalités*; plus spécifiquement à expérimenter la difficulté de se nourrir avec des revenus insuffisants. N'ayez crainte, en bout de ligne, toutes et tous mangeront à leur faim et cela, gratuitement.

Quand : vendredi 23 mai 2014
9 h à environ 13 h 30 (incluant le dîner).
Accueil : 8 h 30

Lieu : *Auberge Québec* (anciennement Auberge Sir Wilfrid)
3055, boul. Laurier, Québec, QC, G1V 4X2
(Coin de la rue Lavigerie, près de l'Hôtel Plaza).

Fin des inscriptions : 9 mai 2014

S.V.P. Envoyer vos inscriptions à :

Jacques Dansereau Par téléphone : 418-856-1474
100, Chemin Hudon Par courriel : denbeaul@cgocable.ca
La Pocatière
G0R 1Z0

Suite aux inscriptions, un transport pourrait s'organiser à partir de Montmagny.

Jacques Dansereau, responsable du comité sociopolitique.

Kennedy a dit:

«Il y a trois choses vraies: Dieu, la sottise humaine et le rire. Puisque les deux premières dépassent notre entendement, nous devons nous arranger au mieux avec la troisième.»



Votre retraite manque d'action?

Nouveau service

- ▶ Réfléchir sur un éventuel retour en emploi
- ▶ Définir vos nouveaux critères d'emploi
- ▶ Établir un bilan de vos compétences
- ▶ Prendre de l'information sur les emplois à temps partiel ou sur appel

Pour information 418 248-9559

C.a.R.e.
Centre d'aide et de recherche d'emploi
Montmagny-L'Islet

Avec la collaboration de :

Emploi Québec
Chaudière-Appalaches

Nécrologie

Madame Geneviève Bernier
Madame Gaétane Beaulieu
Monsieur Rodolphe Lizotte
Monsieur Jean-Marie Charrois
Madame Lucille Hudon-Pelletier
Monsieur Charles-Henri Caron
Madame Claudette Maguire

Monsieur Bertrand Gagnon

Madame Gisèle Gamache
Madame Patricia Corbin
Monsieur Viateur Roseberry
Monsieur Roland Blais
Madame Louissette Bernier

Madame Françoise L. Caron
Monsieur Raymond Lapointe
Monsieur Robert Thériault
Monsieur Marc Dion
Madame Rita Ouellet Lajoie

Sœur de Jacqueline Bernier
Sœur de Louise Beaulieu
Frère de Diane Lizotte
Frère de Nicole Charrois
Mère de Colette Pelletier Morneau
Frère de Thérèse Caron
Belle-soeur de Denise Caron et
Raymond Fortin
Père de Francine Gagnon et beau-père de
Benoît Pelletier
Belle-sœur de Carmen Chouinard
Belle-sœur de Julie Chouinard
Frère de Valère Roseberry et Yves Roseberry
Frère de Émile Morin
Belle-sœur de Pauline Bernier et
Simone Leclerc
Belle-sœur de Jeanne-Mance Chabot
Beau-frère de Colette Giguère
Beau-frère de Denise Caouette
Beau-frère de Michel Ringuet
Sœur de Ghislaine Ouellet.



Aux familles éprouvées, nos plus sincères condoléances

« La vie c'est le passage. Dire qu'elle est passage revient à dire qu'elle est action. »
Gaston Berger.

Voici un texte qui nous rappelle que notre rente de retraite n'est pas un cadeau mais plutôt un "investissement", auquel nous avons contribué avec notre salaire pendant que nous travaillions. C'est du salaire que nous avons mis de côté pour le moment où nous prendrions notre retraite.

Le Devoir, 24 janvier 2014

Les régimes de retraite des employés de l'État sont-ils des «Cadillac» ?

24 janvier 2014 | Denis Lecterc - Actuaire, Québec J Québec

Depuis quelque temps, les régimes de retraite, notamment ceux du monde municipal et du secteur public, reviennent plus souvent dans l'actualité. On montre du doigt leur générosité et la faible quote-part que doivent financer les employés. Mais est-ce vraiment le cas pour les régimes de retraite des 550 000 salariés de l'État québécois, autres que ceux des policiers provinciaux, des juges de la Cour du Québec ainsi que des élus eux-mêmes ?

Depuis 1973, tous ces salariés, syndiqués comme cadres, participent à un régime de retraite* à prestations déterminées » qui leur permet de recevoir une rente liée à leur salaire en fin de carrière ; celle-ci peut représenter 40 %, 60 %, 70 %, etc., selon qu'ils auront travaillé 20, 30, 35 ans, etc. Leur rente est majorée chaque année d'au mieux pour « la moitié de l'inflation », pour ceux qui prennent leur retraite actuellement. À 65 ans, elle est réduite d'un montant équivalent à celle qui leur est payable par la RRQ de

sorte que leurs revenus de retraite demeurent alors quasi inchangés, si ce n'est de la pension de vieillesse qui peut s'ajouter. Ainsi, avec des revenus en baisse de plusieurs points par rapport au temps où ils travaillaient, il serait étonnant que ceux-ci puissent soudain rouler en voiture de grand luxe une fois à la retraite.

Aussi, pour financer leur retraite, ces salariés doivent renoncer, tout au long de leur vie active, à une part non négligeable de leurs revenus ; celle-ci s'est chiffrée régulièrement à plus de 5,0 % de leur salaire depuis 1973. Elle est maintenant de 7,1 % pour les syndiqués et de 11,5 % pour les cadres ; à telle hauteur, ses effets sur le chèque de paie sont bien sentis. Ces pourcentages représentent « la moitié » de ce que coûte leur régime. Avec ce partage 50-50 en place depuis 1982, ils ont devancé, depuis fort longtemps, ce que les municipalités veulent imposer aujourd'hui aux régimes de retraite de leurs employés et auquel le gouvernement a donné son appui en décembre dernier.

Autre fait important : leur situation n'a rien de comparable à celle de certains autres salariés du secteur public tels que les policiers de la SQ, les juges et les élus provinciaux ; non seulement ceux-ci jouissent-ils de conditions de retraite plus généreuses et plus coûteuses, mais il arrive que l'Etat doive assumer jusqu'à 75 % de la facture. Prière donc de ne pas confondre les genres.

Par ailleurs, depuis les années 1970, l'État s'est toujours soucie de maintenir une parité entre la « rémunération globale » de ses employés et celle de leurs vis-à-vis dans le secteur privé ; dans cette unité de mesure entraînent en compte les coûts que lui occasionnent tous les avantages sociaux, y compris celui associé aux régimes de retraite. Depuis une vingtaine d'années, l'écart s'est graduellement renversé à la faveur des autres salariés québécois en raison des faibles augmentations de salaire qui leur ont été octroyées, et même des gels assez fréquents.

Secteur public vs secteur privé

Aujourd'hui, la « rémunération globale » de ses employés est inférieure de presque 10 % à celle du secteur privé et du milieu municipal, selon la plus récente étude de l'Institut de la statistique du Québec. Comme conséquence, l'État peine maintenant à attirer des ressources dans plusieurs domaines tels que l'ingénierie, l'informatique, etc. ; il a recours, notamment depuis une dizaine d'années, à la sous-traitance qui l'amène à payer des honoraires qui représentent deux, trois fois et même plus ce qu'il lui en coûterait s'il avait les mêmes ressources dans ses rangs. On peut donc croire que la supposée « grande générosité » accolée aux régimes de retraite en cause ne suffit pas, pour

bon nombre de travailleurs, à compenser pour les salaires moins élevés lorsque vient de temps de choisir entre un emploi dans le public et un dans le privé.

Enfin, il est vrai que les régimes de retraite de ces salariés pèsent assez lourd sur les finances de l'État : 2,7 milliards en 2013-2014, ce qui représente par ailleurs une facture d'au moins 500 millions plus élevée que les cotisations versées par les salariés. Pourquoi « sa moitié » coûte-t-elle plus cher que « celle des salariés » alors que l'un et l'autre ont pourtant convenu d'un partage des coûts à parts égales? Parce que, lors de leur mise en place en 1973, l'État a choisi de ne pas « capitaliser sa moitié » en

partenariat avec celle de ses salariés. Il a plutôt commencé à le faire, via un fonds distinct, à la fin des années 1990, soit juste à l'aube d'une décennie qui a procuré de très mauvais rendements boursiers; aujourd'hui, la vérité des coûts le rattrape plus durement. Ni les salariés ni leurs représentants n'ont eu leur mot à dire dans ces choix.

Pour toutes ces raisons, il serait profondément injuste de demander maintenant à ces salariés, qu'ils soient actifs ou retraités, de changer leur « supposée Cadillac » pour un modèle de moindre valeur, d'autant qu'ils en ont amplement défrayé le coût, que ce soit directement ou indirectement.

Qui a dit que les personnes retraitées étaient les mieux nanties de la société?

On apprend, dans un article publié dans *Le Devoir*, « que les ménages canadiens étaient toujours plus endettés à la fin de septembre, une réalité qui frappe davantage encore dans le segment des 64 ans et plus ». On y révèle également que, « depuis la crise de 2008, l'endettement dans ce groupe augmente au rythme annuel moyen frôlant les 9 %. C'est dans ce segment que la dette moyenne affiche la plus forte croissance, et ce, année après année ». Le discours ambiant selon lequel les personnes retraitées vivraient une retraite dorée serait-il en train de devenir obsolète?

Gilles Dussault.

«Chaque matin en m'éveillant, je suis heureuse de sentir que j'existe et que la beauté du jour qui vient dépend de la beauté que je veux y mettre.»

Huguette Oligny (1922-2013), comédienne et actrice québécoise. (Lettre écrite à sa mère .)



A1314-AGR-OJ-01

Québec-Chaudière-Appalaches

CONVOCATION

25^e Assemblée générale des membres de
l'AREQ Région 03, Québec-Chaudière-Appalaches

Date : le mercredi 21 mai 2014

Heure : 9 h 30

Les membres de l'AREQ Région 03, Québec-Chaudière-Appalaches sont convoqués à l'Assemblée générale régionale de l'Association qui aura lieu le mercredi 21 mai 2014 au Centre récréatif de St-Henri, situé au 120 rue Belleau, St-Henri-de-Lévis, QC

S.V.P. Apporter votre carte de membre.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Bienvenue

Nomination de la présidence d'assemblée

Nomination de la présidence d'élection et au secrétariat d'élection

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour de la 25^e Assemblée générale A1314-AGR-OJ-01
2. Présentation et adoption du procès-verbal de la 24^e Assemblée générale A1213-AGR-PV-01
3. Rapport de la présidence et des responsables de comités
4. Rapport de la trésorerie
 - 4.1 Présentation et adoption du rapport financier régional 2012-2013
 - 4.2 Rapport financier : Tournoi de golf FLG 2013 (Secteur Charlevoix)
 - 4.3 Présentation et dépôt de l'état des produits et charges 2013-2014 (au 30 avril 2014)
5. Autres sujets :
6. Élections :
 - 6.1 Élection à la présidence régionale
 - 6.2 Élection aux autres postes de l'exécutif régional
7. Reconnaissances
8. Présentation et mot d'un membre du Conseil exécutif national
9. Présentation des artistes et résultat du vote du « Coup de cœur » (1 œuvre de 3 artistes, par secteur)
10. Tirage de prix de présence : (L'œuvre « Coup de Cœur »)
11. Mot de la présidence régionale
12. Levée de l'assemblée

Québec, le mardi 26 novembre 2013

Pierrette Simoneau

Présidente régionale

Pierre Asselin

secrétaire régional

Horaire de la rencontre régionale

- | | | |
|---------|---|---|
| 9 h 30 | Accueil et inscription | Dîner : inscription obligatoire auprès de votre Conseil sectoriel. |
| 10 h 00 | Assemblée générale régionale | |
| 11 h 15 | Point Fixe : Ajournement pour la tenue de l'Assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault | |
| 12 h 00 | Dîner | |
| 13 h 30 | Reprise de l'Assemblée générale régionale | |



**Assemblée générale de la fondation Laure Gaudreault
Région Québec-Chaudière-Appalaches**

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Fondation Laure Gaudreault qui aura lieu le

21 mai 2014 à 11h15.au

Centre récréatif de Saint-Henri,

situé au 120 rue Belleau, Saint-Henri-de-Lévis, G0R 3E0

Il y aura élection aux postes suivants :

- Vice-Présidence
- Trésorerie
- Publiciste

Le mandat des personnes élues sera d'une durée de deux (2) ans.

Une période de mise en nomination sera prévue lors de l'assemblée.

Les personnes intéressées à se présenter, à l'un des postes, devront compléter un '**Bulletin de présentation de candidature**' qui sera disponible sur place. Toutefois, si un membre veut obtenir un 'Bulletin de présentation de candidature' avant l'assemblée, elle ou il peut en faire la demande à l'une des personnes suivantes :

Marielle Raymond : 418-862-5130

Maryvonne Thébault : 418-853-2165 ou 418-862-6520 (répondeur)

Seules les mises en candidature présentées sur le 'Bulletin de présentation de candidature' seront acceptées au moment de l'élection.

Marielle Raymond, présidente.

Projet d'ordre du jour

- 1- Ouverture de l'assemblée, présentation des membres du comité régional
- 2- Nomination d'une présidence des débats et d'élections
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès verbal du 29 mai 2013
- 5- Rapport de la présidente
- 6- Rapport de la trésorière
- 7- Golf 2013
- 8- Questions diverses
- 9- Élections
- 10- Présentation des nouvelles personnes élues
- 11- Levée de l'assemblée

Marielle Raymond, présidente



CONVOCATION

Assemblée générale des membres de l'AREQ

Région 03, Pascal-Taché

Date : le vendredi 2 mai 2014

Heure : 9 h 00

Les membres de l'AREQ, secteur Pascal-Taché, Région 03-C,
sont convoqués à l'Assemblée générale sectorielle de l'Association qui aura lieu
le vendredi 2 mai au

Motel Centre Ville de Montmagny, 3, Taché Est, Montmagny. Tél. : 418 248-3623.

S.V.P. apportez votre carte de membre.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale A1314 -AGS-OJ-01.
4. Présentation et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mai 2013 AGS-PV5
5. Présentation et mot de la présidente régionale
6. Rapport de la présidence et des responsables de comités
7. Rapport de la trésorerie
 - 7.1 Présentation et adoption du rapport financier sectoriel 2012-2013
 - 7.2 Présentation et dépôt de l'état des produits et charges 2013-2014 (30 avril 2014)
8. Présentation des artistes et des artisans
9. Élections
 - 9.1 Nomination de la présidence d'élection
 - 9.2 Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection
 - 9.3 Élections à la présidence sectorielle et aux autres postes de l'exécutif sectoriel
10. Autres sujets
11. Activité
12. Présentation des artistes et résultat du vote du « Coup de cœur »
13. Levée de l'assemblée

Montmagny, mars 2014

Clermont Morneau, Président sectoriel

Huguette Nicole, secrétaire du Conseil sectoriel

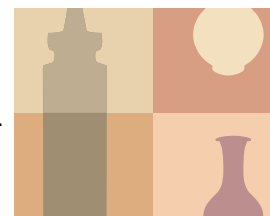
Horaire de la rencontre sectorielle

9 h 00	Accueil et inscription	Dîner : inscription auprès de votre Conseil sectoriel.
9 h 30	Assemblée générale sectorielle	
12 h 00	Dîner (GRATUIT)	
13 h 30	Reprise	



Rencontre sectorielle

Il y aura contact ou chaîne téléphonique pour l'inscription.
(Réponse au plus tard le 25 avril 2014)



Nous vous attendons en grand nombre.

Soutien aux arts : tous les artistes, artisans et artisanes du secteur peuvent présenter une œuvre lors de l'assemblée sectorielle. Faites-nous découvrir vos talents. Les prix accordés sont de :

1^{er} prix 100,00\$, 2^e 75,00\$, 3^e 50,00\$.

Un montant de 25,00\$ sera offert aux autres artistes et artisans ou artisanes. Les trois premiers prix devront obligatoirement présenter leur œuvre lors de l'assemblée générale régionale.

(Bien vouloir apporter votre chevalet.)

Rencontre régionale

Les trois (3) œuvres gagnantes lors de notre assemblée sectorielle seront présentées lors de l'assemblée régionale.

L'artisan, l'artisane ou l'artiste « coup de cœur » se verra alors remettre un montant de 500,00\$ compensant l'œuvre choisie.

Il y aura aussi un prix de 200,00\$ et un autre de 100,00\$ récompensant les artistes, les artisans ou artisanes qui arriveront deuxième et troisième lors de la compilation des votes.

(Bien vouloir apporter votre chevalet.)

Au plaisir d'admirer vos œuvres.

VOYAGE ANNUEL

Au printemps 2013, nous avons annulé le voyage à Montréal, compte tenu du nombre insuffisant de personnes inscrites.

Pour 2014, suite à une réflexion du conseil sectoriel, nous avons remis en cause la pertinence d'organiser un voyage annuel. C'est le manque d'intérêt des membres qui nous interroge. Avec un autobus de 56 passagers, nous atteignons à peine 30 inscriptions sur près de 600 membres.



Nous attendons vos commentaires et suggestions. Le voyage doit durer deux jours avec une nuitée, dans un rayon d'un maximum de 4 heures de déplacement.

Vous pouvez vous adresser aux membres du conseil sectoriel.

Pour le conseil sectoriel, Gilles Dussault.